

# Avis aux étudiants L3 du département de génie civil

## (Inscription aux examens de dettes de L2)

Les étudiants L3 du département de génie civil sont priés de s'inscrire aux examens de dettes de L2 (avant le : **26-12-2024 à 12h00**) via le lien internet suivant :

**<https://forms.gle/TaT3ASk6XNMhPsq26>**

### **Important !**

- Les étudiants n'ouvrent pas droit aux examens finaux et aux rattrapages d'un semestre acquis (même si le semestre comporte des modules non acquis).
- Les étudiants n'ouvrent pas droit aux examens finaux et aux rattrapages d'une unité acquise (même si l'unité comporte des modules non acquis).
- **Le dernier délai de ces inscriptions est fixé pour le : 28-12-2024 à 12h00. (Tout étudiant non inscrit ne sera pas autorisé à passer les examens de dettes de L2).**